

Délibération**n°61-2025****26 novembre 2025****PERSONNEL – Actualisation de l'organigramme.****Séance du :** 26 novembre 2025**Date de la convocation :** 14 novembre 2026**Président de séance :** Fabrice PANNEKOUCKE**Secrétaire de séance :** Chantal GIORDA**Nombre de membres titulaires en exercice :** 28**Etaient présents (titulaires et suppléants) :** 15▪ Collège des affiliés : 13

Danièle BEAUX-SPEYSER, Georges CAGNIN, Dominique CHAPUIS, Jean François CLARAZ, Nathalie FONTAINE, Chantal GIORDA, Yannick LOGEROT, Fabrice PANNEKOUCKE, Colette PIGNIER, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS, Jean-Maurice VENTURINI

▪ Collège spécifique : 2

Alexandre GENNARO, Martin NOBLECOURT

Etaient représentés : 12▪ Collège des affiliés : 9

Robert AGUETTAZ (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)
Yannick AMET (pouvoir à Jean-Maurice VENTURINI)
François DUNAND (pouvoir à Chantal GIORDA)
Christian GARIOUD (pouvoir à Jean François CLARAZ)
Pascale OUSTRY (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN)
Gérard RUFFIER-MONET (pouvoir à Christian RAUCAZ)
Sylvie SELLERI (pouvoir à Dominique CHAPUIS)
Lucien SPIGARELLI (pouvoir à Nathalie FONTAINE)
Jean-Michel VORGER (pouvoir à Martin NOBLECOURT)

▪ Collège spécifique : 3

Michelle BRAUER (pouvoir à Béatrice SANTAIS)
Christelle FAVETTA-SIEYES (pouvoir à Georges CAGNIN)
Christian GRANGE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)

Etaient présents ou représentés : 27**Nombre de votants :** 27**Était absent :** 1▪ Collège des non affiliés : 1

Thibaut GUIGUE

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD Directeur général

Carole MONTALI Responsable du Pôle missions d'appui aux collectivités

Virginie GELOTTIER Chargée d'appui aux collectivités

1/3

DELIBERATION N° 61-2025

PERSONNEL – Actualisation de l'organigramme.

Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, 1^{er} Vice-Président, propose au conseil d'administration d'actualiser l'organigramme des services du Cdg73.

Les adaptations envisagées portent sur quatre points :

1 / Transformation du poste d'adjoint au Responsable du Pôle statut et carrières en « Chef de service carrières – juriste »

Il est souhaitable de faire évoluer le poste d'adjoint de ce Pôle sur des missions d'encadrement de l'équipe des conseillers carrières et le développement des projets du service (poursuite de la dématérialisation, pilotage des groupes de travail, réflexion sur différentes thématiques, etc.), tout en conservant une expertise statutaire. Par conséquent, ce poste qui relève du grade d'attaché territorial serait désormais dénommé « Chef du service carrières – juriste ».

Ainsi, les deux chefs de services (service carrières et service du conseil médical) seront placés directement sous la responsabilité de la Responsable du Pôle statut et carrières.

2/ Affectation intégrale du « chargé d'études et de projets » à la cellule « retraites » du Pôle statut et carrières

Face à l'augmentation significative des sollicitations des collectivités et des agents en matière d'accompagnement retraites, l'emploi de « chargé d'études et de projets » sera exclusivement affecté au Pôle statut et carrières, au sein de la cellule « retraites ».

3/ Modification de l'intitulé du poste d'assistant administratif en « chargé de gestion administrative » au Pôle missions d'appui aux collectivités

Le poste d' « assistant administratif » du Pôle missions d'appui aux collectivités sera requalifié en poste de « chargé de gestion administrative », pour y inclure des missions de gestion, notamment d'instruction des saisines du comité social territorial, en appui au conseiller juridique.

Cet assistant n'assurera plus les missions de suivi administratif du service de prévention des risques professionnels qui seront prises en charge par un agent du Pôle santé et sécurité au travail.

4/ Elargissement des missions du poste de « coordonnateur administratif du service de médecine préventive » en transversalité sur le Pôle santé et sécurité au travail

Il est rappelé qu'un poste de coordonnateur administratif du service de médecine préventive a été créé en 2023 et pourvu au cours de l'année 2024.

Il est proposé d'ajouter dans les missions de ce poste le suivi administratif et financier du service de prévention des risques professionnels.

L'emploi sera désormais dénommé « coordonnateur administratif au Pôle santé et sécurité au travail ».

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le Code général de la Fonction Publique,

VU le projet d'organigramme modifié du Centre de gestion,

VU l'avis du comité social territorial du 23 octobre 2025,

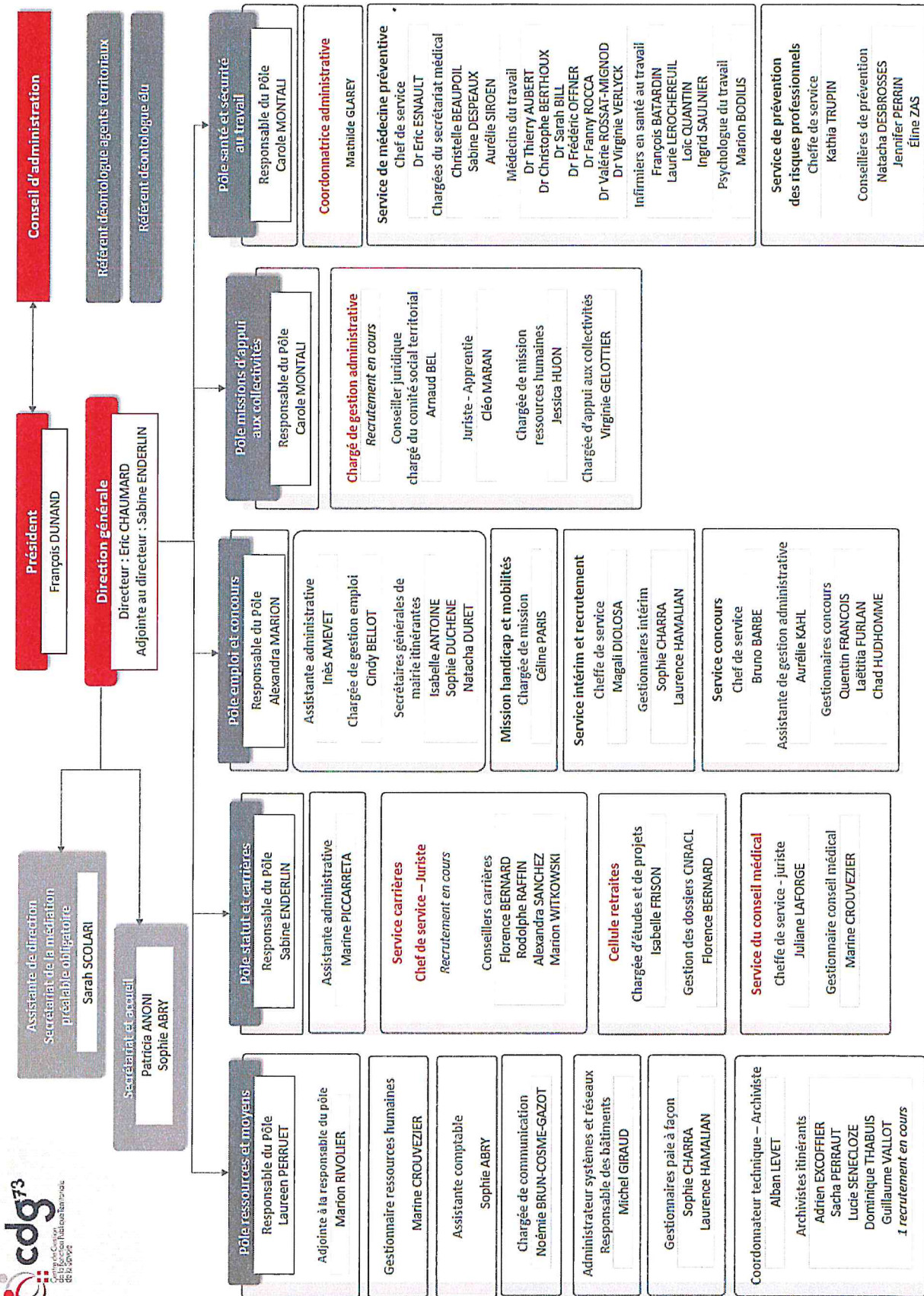
APPROUVE l'aménagement de l'organigramme du Centre de gestion tel qu'il figure en annexe de la présente délibération

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Fait à Porte-de-Savoie,
Le 26 novembre 2025
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Fabrice PANNEKOUCKE



Organigramme validé par délibération du conseil d'administration du 26 novembre 2025